



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

Bureau Elections et Réglementations

Installations Classées pour la protection
de l'environnement

Affaire suivie par Mme Giacomet

Tél. : 03.80.44.66.04

Fax : 03.80.44.69.20

courriel : maryse.giacomet@cote-dor.gouv.fr

PREFECTURE DE LA COTE D'OR
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNES de SAINT-SEINE-EN-BACHE (21) ET CHAMPVANS (39)

Par arrêté préfectoral en date du **12 SEP. 2012**, une enquête publique d'un mois sera ouverte du lundi 12 novembre 2012 au mercredi 12 décembre 2012, sur la demande présentée par la Société APRR, dont le siège social est situé ZAC de Valentin à BESANCON (25048), en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une centrale d'enrobage à chaud sur le territoire de la commune de SAINT-SEINE EN -BACHE, à l'intersection des autoroutes A36 /A39.

Cette installation est rangée sous les rubriques n^{OS} **2521-1, 2517-1, 1520-2, 2515-2, 2915-2, 1432-2 b** de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou d'un refus.

Les pièces de l'affaire seront déposées, pendant la durée de l'enquête, en mairies de SAINT-SEINE-EN-BACHE (21) ET CHAMPVANS (39), où M. Michel FOUROT désigné en qualité de commissaire enquêteur, sera présent :

-à **SAINTE-SEINE-en-BACHE** les :

- **lundi 12 novembre 2012 de 14 H 30 à 17 H 30**
- **mercredi 28 novembre 2012 de 14 H 00 à 17 H 00**
- **samedi 8 décembre 2012 de 8 H 30 à 11 H 30**
- **mercredi 12 décembre 2012 de 14 H 00 à 17 H 00**

à **CHAMPVANS** le :

- Mardi 20 novembre 2012 de 14 H 00 à 17 H 00**

Le public pourra prendre connaissance du dossier pendant les heures habituelles d'ouverture des mairies citées ci-dessus et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Toute correspondance à ce sujet pourra également être adressée en mairies à l'attention du commissaire enquêteur, ou par voie électronique (icpe-contact-public@cote-dor.pref.gouv.fr).

Pour le Préfet et par délégation,

La Directrice

Nathalie AUBERTIN